

NATIONALES

A.I.V.I.  
E.S.P.O.I.R.

PARIS

Le Club des Peupliers  
Connexion +  
Médiagora  
Les Neveux de Rameau  
Plazz'arts

ILE DE FRANCE

Alliance  
Esqui  
Hémisph'Erik  
Horizon Soleil  
Le Trait d'Union

REGIONALES

A.A.P.I.  
Alter Egaux  
Amitié et Partage  
L'Arbre de vie  
L'Arbre à palabres  
L'Arc-en-ciel  
Arrimage  
ASA 82  
L'Autre Regard  
Un Autre Regard 76  
Bel Horizon  
Bipolaires 64  
Bi-Pôles 31  
Le Bon Cap  
Bon pied bon œil  
Le Bout du Tunnel  
Cezame  
Le Chat qui tousse  
Ch'tits Bonheurs  
La Colombe Dignoise  
Coop.1 Services  
Dép'Agir  
Destinée  
D.I.R.H.E.E.  
Entre nous plein Pau  
L'Émeraude  
Entraide Cannes  
Entraide et Renaissance  
Entre Soi  
Gémini  
Iceberg  
Janus 34  
Les Joyeux sur le chemin  
Le Kiosque 12  
Juste Ensemble  
Lucien Bonnafé  
Les Nomades célestes  
Nord Mentalités  
Oasis  
De l'Ombre à la lumière  
O.S.E.  
Parler c'est vivre  
Un Pas en avant  
Passage  
Le Pas-Sage  
Passerelle 01  
Phobies Actions  
Revivre Côte d'Or  
Stop Galère  
Le Sympa  
Le Temps du lien  
U.N.D.M.D.  
Vannes Horizons

Paris, le 31 janvier 2011

## Communiqué

La FNAPSY prend acte de la déclaration faite à l'issue du Conseil des Ministres du 26 janvier 2011 concernant le projet de loi sur les soins psychiatriques sans consentement.

Elle se félicite de la demande, formulée par Monsieur le Président de la République, d'engager l'élaboration d'un « plan pluriannuel de prévention et d'accompagnement des personnes en situation de troubles psychiques en collaboration avec les acteurs du secteur et en particulier les usagers et les familles ».

La FNAPSY note, avec satisfaction, que le combat qu'elle mène depuis de longues années pour faire entendre la voix des usagers a porté ses fruits.

Elle rappelle que, dans le domaine spécifique de la psychiatrie et de l'hospitalisation sans consentement, il peut exister des impératifs divergents voire contradictoires entre le bien général et les libertés individuelles, ainsi que des conflits d'intérêts entre les différents acteurs.

La FNAPSY s'attachera, comme par le passé, à participer de manière constructive à l'élaboration de textes équilibrés, respectant au mieux les intérêts des usagers et de la société dont ils font partie.

Elle ne peut cependant, dans un contexte aussi délicat, laisser quiconque parler en son nom.

Elle tient en particulier à indiquer qu'elle n'a pas participé à l'élaboration du texte intitulé « plan national de prévention et d'accompagnement » diffusé récemment par Monsieur le Président de l'UNAFAM. Elle entend faire valoir les demandes spécifiques des usagers qu'elle représente tout en travaillant avec ses partenaires sur les demandes communes.

**Claude FINKELSTEIN**  
Présidente